Quelle attitude adopter lors d'une rencontre en mer avec des mammifères marins ?

Ces animaux sont particulièrement sensibles au stress, **voici quelques recommandations :**

- **Ne les approchez pas.**
- **Ralentissez** s'ils viennent près de votre bateau, ne les poursuivez pas, ne coupez pas leur trajectoire, évitez tout changement brutal de vitesse ou de direction.
- Ne cherchez ni à les toucher, ni à nager avec eux, ni à leur donner à manger : **ce sont des espèces sauvages.**

En respectant ce code de bonne conduite, vous pourrez savourer le plaisir de les observer sans les déranger.

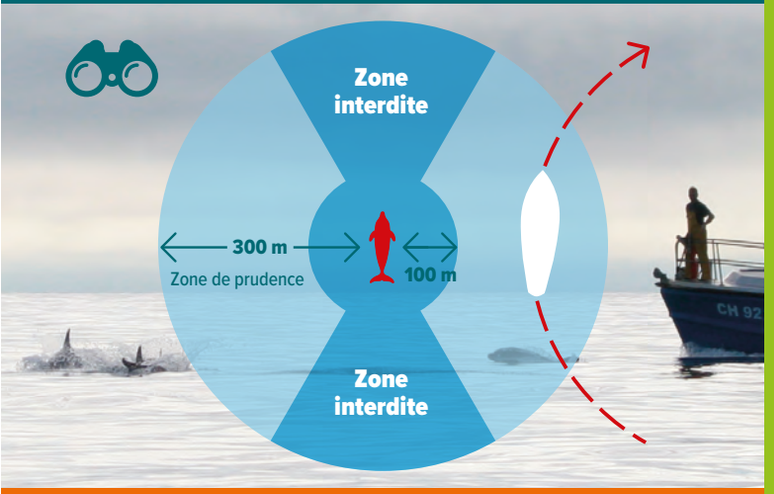

La loi protège les phoques et les cétacés : la perturbation intentionnelle est interdite.

*La loi interdit *« la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement intentionnels incluant les prélèvements biologiques, la perturbation intentionnelle incluant l'approche des animaux à une distance de moins de 100 mètres dans les aires marines protégées mentionnées à l'article L. 334-1 du code de l'environnement, et la poursuite ou le harcèlement des animaux dans le milieu naturel ».* Arrêté du 01/07/2011 modifié, fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection.

Aidez-nous à mieux connaître les mammifères marins pour mieux les protéger

Le littoral normand accueille de nombreuses espèces de mammifères marins. Si vous en apercevez, que vous soyez en balade sur le bord de mer, sur la plage ou sur une embarcation, **merci de nous communiquer vos observations** *(date / heure / lieu ou position GPS / espèce / nombre d'individus...).*

Comment les reconnaître ?

Ne sont représentées ici que les espèces les plus souvent observées en Normandie. La taille donnée correspond à la longueur standard d'un adulte *(Atlas des mammifères sauvages de France vol. 1 MNHN 2016).*

Guide des espèces en Normandie

Illustrations © Chloé Yzoard

GRAND DAUPHIN
Tursiops truncatus
Long. 2,30 à 3,80 m

VEAU MARIN
Phoca vitulina
Long. 1,30 à 1,70 m

PHOQUE GRIS
Halichoerus grypus
Long. 2 m

Les observations de phoques seront transmises au **Groupe Mammalogique Normand** qui assure leur suivi et leur protection.

DAUPHIN DE RISSO*
Grampus griseus
Long. 3 à 4 m

DAUPHIN COMMUN*
Delphinus delphis
Long. 1,90 à 2,50 m

GLOBICÉPHALE NOIR*
Globicephala melas
Long. 3,90 à 6,50 m

MARSOUIN
Phocoena phocoena
Long. 1,30 à 1,60 m

RORQUAL DE MINKE*
Balaenoptera acutorostrata • Long. 6,50 à 8,80 m

* Espèces occasionnelles

Vos observations sont précieuses pour la connaissance scientifique !